

Rapport annuel du
DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2020

Synthèse



Chères Clichaises, chers Clichois,

Cette année nous avons été frappés par l'épidémie de covid-19. Si cette crise sanitaire génère naturellement des craintes, elle peut aussi être source d'espoir. En 2020, les actions de solidarité nous ont soudés et nous ont permis d'affronter cette épreuve, de ne laisser personne derrière.

Les réponses apportées pour construire « le monde d'après » constituent un investissement pour le futur qui a accéléré considérablement nos politiques en matière de développement durable. Nous avons su agir collectivement et localement pour trouver des solutions immédiates tout en repensant nos modes de fonctionnement.

Votre choix de me réélire nous a aussi permis de gagner un temps précieux et je vous en remercie. Lors de mon premier mandat, de grands progrès ont été réalisés pour moderniser notre ville, la rendre plus en adéquation avec les défis de notre époque. Nous allons poursuivre la démarche engagée, tous ensemble.



Comment passer la barre des 60 000 habitants tout en créant plus d'espaces verts, en préservant la biodiversité, en libérant de la place pour les circulations douces et en réduisant nos déchets ? Ce rapport vous présente le détail des mesures accomplies en 2020 pour répondre à ces nécessités, ainsi qu'à celles non anticipées issues de la crise sanitaire.

Rémi Muzeau
Maire de Clichy
Vice-Président du conseil départemental
des Hauts-de-Seine

Ce livret propose une synthèse du Rapport annuel du développement durable pour l'année 2020. Rédigé par la Ville de Clichy dans le cadre de la loi Grenelle II, le rapport dresse un bilan des politiques et actions mises en œuvre à Clichy dans ce domaine. Il est articulé autour de 5 grands enjeux :

- *Lutter contre le changement climatique,*
- *Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources,*
- *Soutenir la cohésion sociale et la solidarité,*
- *Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains,*
- *Favoriser une production et une consommation responsables.*



Les compétences liées au développement durable sont partagées et mutualisées avec la Métropole du Grand Paris et l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine. Il est donc primordial de planifier et coordonner les actions dans le cadre d'une stratégie commune.

La lutte contre le changement

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

Favoriser les déplacements à vélos a été l'un des axes de préparation au déconfinement et à la reprise économique. Le développement de toutes les formes de mobilités durables telles que le covoiturage, la mobilité électrique, les transports en commun, le vélo ou la marche à pieds **contribue à la réduction de l'empreinte carbone en ville**, améliore notre cadre de vie et la santé publique.

→ Aménagement à partir mai 2020 de pistes cyclables sécurisées et temporaires sur le boulevard Jean Jaurès, la rue Martre et le pont de Clichy. Ces aménagements seront pérennisés. **+ 50% de fréquentation cycliste** sur la rue Martre entre début mars 2020 et fin juin (chiffres du Département).

→ Aménagement dès la première semaine de mai 2020 d'une **bande cyclable pérenne** réalisée de chaque côté de la voirie sur le boulevard du Général Leclerc, qui relie le cœur de Clichy à Paris mais aussi les centres hospitaliers Beaujon et Bichat.

ÉGALEMENT :

- **15 poches d'arceaux** ont été créées aux abords de la mairie, à proximité de l'entrée des jardins familiaux sur les allées de l'Europe ou encore sur le boulevard Jean Jaurès.
- **30 SAS vélos** ont été marqués afin de sécuriser les mouvements de « tourne à gauche » des cyclistes aux carrefours les plus dangereux.
- **Généralisation des « double-sens cyclables »** sur l'ensemble des voies à sens-unique.



climatique

Pistes cyclables provisoires



+ 50% de fréquentation cycliste

25 km d'itinéraires cyclables

+ de 3 500 cyclistes par jour

- Demande de la Ville d'ouvrir une 13^e station **Vélib'** à Clichy, en entrée de ville.
- Installation de 16 casiers de rangement pour **trottinettes**.
- Projet de mise en place d'un forfait « **mobilités durables** » pour les agents municipaux.
- Ouverture des **2 nouvelles stations de la ligne 14 du métro** : « Porte de Clichy » et « Saint Ouen RER ». Afin de desservir ces nouvelles stations, le réseau de bus environnant a été restructuré.
- Sensibilisation des automobilistes à l'entrée en vigueur de la **Zone à Faibles Emissions**, dont Clichy fait partie depuis juillet 2019.
- Projet de développement d'**infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)** à Clichy, pour une mise en service dès le premier semestre 2021.



La rue Villeneuve ouverte au double sens vélo dès mai 2020

AMÉLIORER LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Clichy Énergie Verte : au service de l'efficacité énergétique

22 kilomètres de réseau d'eau chaude pour alimenter et chauffer plus de 15 000 logements cichois. Le réseau, exploité par Clichy Énergie Verte (CEVE), est alimenté à partir de gaz naturel ainsi que d'une chaufferie biomasse et du réseau de la Compagnie parisienne de chauffage urbain, qui lui assurent un apport de **50% d'énergies vertueuses**. Objectifs dès 2025: fournir une énergie **100% issue de la valorisation des déchets** ménagers collectés par SYCTOM. À la clé : **des tarifs maîtrisés !**

1 000 luminaires remplacés par des LED

272 logements et 3 locaux commerciaux ont bénéficié d'une réhabilitation thermique

74 % d'économie d'énergie dans le parc reconstruit

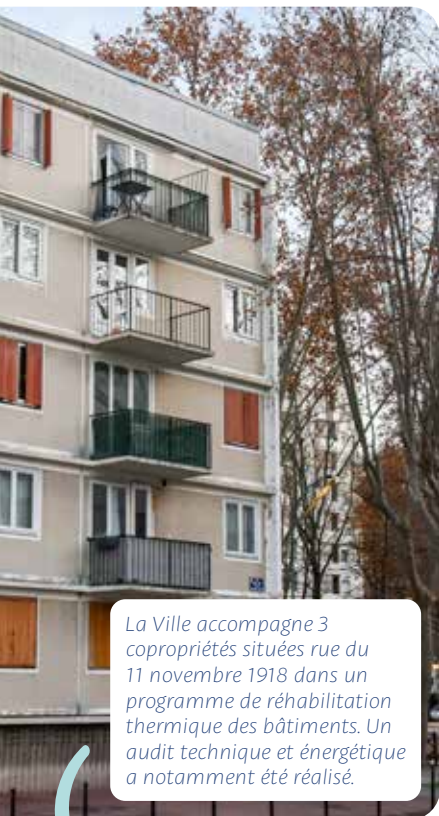
Réhabiliter le bâti énergivore

La Ville de Clichy encourage **l'amélioration des performances énergétique du parc privé** de son territoire en soutenant les réhabilitations thermiques lorsque la structure des bâtiments le permet. Les dispositifs mis en place accompagnent les propriétaires dans leurs projets de travaux en leur apportant une aide technique, administrative et financière, de l'élaboration de leurs projets à leurs réalisations en passant par la mobilisation de

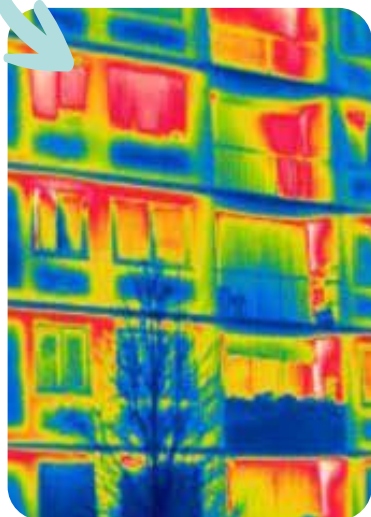


Moderniser l'éclairage public

En 2020, environ 1 000 premiers luminaires de la Ville de Clichy ont été remplacés par des luminaires LED, moins énergivores. 92,3% de luminaires LED à Clichy : c'est l'objectif visé par le Contrat de performance énergétique de la Ville. Cela représente une **réduction de 40% des coûts de maintenance**.



La Ville accompagne 3 copropriétés situées rue du 11 novembre 1918 dans un programme de réhabilitation thermique des bâtiments. Un audit technique et énergétique a notamment été réalisé.



financements. La Ville suit également les **baileurs sociaux dans la réhabilitation thermique** de leurs résidences.

PROMOUVOIR UN URBANISME RESPONSABLE

La Ville de Clichy accompagne la mutation de son tissu urbain et le renouvellement des activités avec le développement d'opérations d'aménagement ambitieuses et exemplaires au regard des enjeux écologiques et environnementaux :

- coulée verte de 13 000 m² pour relier l'avenue de la Liberté à la Seine dans le secteur du pont de Gennevilliers,
- grand parc urbain dans le quartier du pont de Clichy,
- travail auprès des promoteurs privés pour veiller à la qualité environnementale de leurs projets.

La gestion du patrimoine de la Ville

Les écoles font l'objet de travaux réguliers visant à améliorer leur qualité environnementale, que ce soit des travaux d'étanchéité, de plomberie, d'électricité, ou encore de menuiserie. D'une manière générale, la Ville œuvre au quotidien pour réduire l'empreinte carbone des activités municipales et favoriser l'usage des mobilités douces lors des déplacements des agents municipaux. Exemples d'interventions dans les écoles :

- **Réfection de la toiture et de l'étanchéité à l'école Jules Ferry B,**
- **Isolation de l'accueil de loisir et de l'école maternelle Victor Hugo** menée en 2019 dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

La préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

PROTÉGER LE VIVANT ET DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE

Protéger le vivant et accueillir davantage de nature en ville est un enjeu environnemental fondamental. Cela permet à Clichy de favoriser l'essor d'une plus grande biodiversité en milieu urbanisé, de valoriser son paysage urbain et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

- Une **7^e ruche** a été installée en 2020 au parc des Impressionnistes. 52 kg de miel ont été récoltés en 2020.
- **30 espèces d'oiseaux** recensées au parc Salengro, dont par exemple, le rouge-gorge, le verdier d'Europe, le geai des chênes ou encore le héron cendré. La Ville a adhéré à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) dans le cadre de la labellisation de deux refuges, l'un au parc des Impressionnistes, l'autre au parc Salengro.
- Deux **cabanes à canard** ont été installées à proximité du point d'eau du parc Salengro. Ces abris permettent aux canards d'y passer la nuit, d'y pondre et de se protéger des prédateurs.
- Un **pigeonnier** a été installé au parc Bich afin de réguler la concentration et le nombre des pigeons et de diminuer les nuisances qu'ils engendrent.
- Clichy conserve sa 3^e fleur « **Villes et Villages Fleuris** » pour la 17^e année consécutive.
- **50 nouvelles parcelles de jardins familiaux** seront ouvertes dès 2021 rue Chance Milly, en plus des 124 parcelles déjà ouvertes depuis 2017 allées de l'Europe.



sité,

52 kilos de miel
récoltés en 2020

50 nouvelles parcelles
de jardins familiaux

30 espèces d'oiseaux recensées
au parc Salengro

Ruches du parc des Impressionnistes



Pigeonnier du parc Bich



Jardins familiaux des
allées de l'Europe



La cohésion sociale et la solidarité territoires et les générations

RÉAGIR FACE À LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a donné une nouvelle dimension au terme de « service public ». La solidarité des Clichois, la réactivité des élus de la Ville et l'engagement de ses agents ont permis de gérer les urgences liées à la pandémie du covid-19 tout en préservant les services préexistants de cohésion sociale et d'aides aux plus démunis.

RENDRE LA VILLE ACCESSIBLE À TOUS

La Ville de Clichy agit pour améliorer l'accessibilité des établissements recevant du public, des écoles, de la voirie et des espaces publics. La Ville soutient également les familles en situation de handicap. Parmi les mesures de l'année 2020 : la réalisation **d'une charte de signalétique des bâtiments publics municipaux** respectant les nouvelles normes.

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

2 principaux leviers :

- Le « **permis de louer** » permet à la Ville d'exercer son droit de regard sur les conditions d'habitation de locaux mis en location pour résidence principale. Les immeubles soumis à cette mesure sont ceux ayant fait l'objet d'enquêtes diligentes



Visite des ambassadrices
de l'accessibilité dans un
commerce clichois

Précarité entre les

70 000 masques lavables distribués par la Ville

178 000 €

investis en 2020 dans le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics

Protéger les publics les plus vulnérables pendant la crise sanitaire : enfants, personnes isolées, familles en situation de précarité, étudiants, personnels soignants, commerçants.

Livraison des masques lavables aux Clichois pour préparer le déconfinement



par le service Hygiène et Salubrité de la Ville ou d'immeubles retenus dans le cadre de l'Opération de programmation d'amélioration de l'habitat « Renouvellement Urbain » (OPAH-RU).

• Améliorer la qualité des logements privés : **le dispositif OPAH – RU**. Grâce à cette mesure, les propriétaires qui le souhaitent peuvent bénéficier d'aides pour réaliser les travaux nécessaires à l'entretien et à l'amélioration de leur immeuble ou de leur logement. 5 secteurs sont concernés à Clichy.

Accès à la culture pour tous

Améliorer l'accessibilité des établissements culturels :

- Une charte de signalétique déployée au conservatoire Léo Delibes, site pilote, puis au pavillon Vendôme.
- Le système « Fidelio » testé au théâtre Rutebeuf : matériel individuel combinant audiodescription et boucle magnétique à destination des personnes présentant des troubles visuels et/ou auditifs.



L'épanouissement de tous les ho

SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- « 3.2.1. Créez ! » : la Ville de Clichy, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie, a organisé cette année **4 ateliers d'accompagnement à la création d'entreprises**.
- Clichy partenaire de l'opération « **l'île-de-France fête ses restos** », pour soutenir les restaurateurs franciliens durement touchés par la crise sanitaire et ses conséquences économiques.



Dispositif de soutien « Relance 92 », une aide financière du conseil départemental des Hauts-de-Seine remise à 3 commerces clicheois pour faire face à la crise sanitaire.



habitants



**Journée Nageurs Citoyens à la piscine Gérard
Durant, durant Octobre rose**

**Course solidaire La Clicheoise,
le 23 septembre 2020**

RENOUVELER L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

• **Innover dans la culture** avec, par exemple, une édition 100% connectée de « Clichy a du talent ! » et de la Fête de la musique.

• **Innover dans le sport** avec, par exemple, l'organisation de la Journée « Nageur et Citoyen » en faveur de l'apprentissage de la natation chez les enfants, de la course solidaire « La Clicheoise » connectée ou encore du projet artistique « Etendart » réalisé par les designer Youssef Sy et Stéphane Vignal sur le terrain de tennis du stade Racine.



La transition vers une économie

Réparer, réutiliser, valoriser : les moyens d'actions en faveur de l'économie circulaire sont nombreux ! Objectifs : limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental de notre consommation.

RÉEMPLOYER ET RÉUTILISER

- **Bourse aux vélos**, organisée par la Ville et l'antenne clicheoise de l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette.
- Installation de **3 boîtes à livres** dans les parcs Salengro, des Impressionnistes et Bich.

RÉDUIRE LES DÉCHETS

- Extension de la **collecte des restes alimentaires à toutes les écoles**, grâce à l'installation de 11 nouvelles tables de tri début 2020 ainsi que de bacs de collecte dédiés aux biodéchets. Entre septembre et décembre 2020, plus de **9,6 tonnes de biodéchets** ont ainsi été collectés et valorisés.
- La Ville a engagé une campagne de sensibilisation et de formation aux gestes de **compostage**. En parallèle, la Ville a également accéléré le don de composteurs aux particuliers et aux copropriétés intéressés. En 2020 : **10 composteurs de pleine terre** pour des jardins de copropriétés et **68 lombricomposteurs d'appartement** ont été donnés.
- Installation de **fontaines à eau sans bonbonne en plastique** dans plusieurs bâtiments de la Ville.

Bourse aux vélos du
19 septembre 2020



ie circulaire



Table de tri de l'école Gustave Eiffel

9,6 tonnes de biodéchets collectés et valorisés

17 cendriers de recyclage de mégots

3 boîtes à livres installées dans les parcs de la ville



RECYCLER

• **Extension des consignes de tri sélectif** : depuis le 1^{er} janvier 2020, à Clichy comme dans tout le territoire Boucle Nord de Seine, tous les emballages vont dans le bac de recyclage.

• **Valorisation des mégots grâce à des cendriers de rue** : afin de réduire le nombre de mégots jetés sur les trottoirs, 17 cendriers de rue ont été installés. Les mégots ainsi collectés pourront être valorisés pour servir, par exemple, à la fabrication de mobilier urbain.

• **Mise en place depuis 2016 de Recy'Go** au sein des services municipaux : tri et collecte du papier. En un an, 1649 kilos de papiers ont pu être recyclés !



*Synthèse du Rapport du développement durable
de Clichy-la-Garenne
Décembre 2020
Coordination : direction générale adjointe de
l'Aménagement et du Développement
Conception graphique : direction de la Communication*